

## TVA et travail à façon – Instant learning

Appréhender les règles TVA complexes du travail à façon et les mesures de simplification selon la localisation des parties prenantes

Code  
**702916**

Durée  
**3 heures / 3 heures**

Tarif Inter\*  
**399 € HT**

*\*Repas inclus (en présentiel)*

### PUBLIC

Responsables et collaborateurs des services comptables ou fiscaux – Experts-comptables – Commissaires aux comptes – Avocats – Fiscalistes – Leurs collaborateurs

### PRÉ-REQUIS

Bonnes connaissances des bases de la TVA

### NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

### LES POINTS FORTS

Format condensé pour maximiser l'acquisition de compétences opérationnelles

Flexibilité grâce à un format 100 % à distance et court

Alternance d'éléments techniques et exercices pratiques

Peut être associé à d'autres classes virtuelles pour approfondir progressivement vos compétences

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre

## Objectifs pédagogiques

- Analyser les enjeux TVA des opérations de travail à façon
- Appliquer les mesures de simplification selon l'établissement des intervenants

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

### Analyser les enjeux TVA des opérations de travail à façon

Identifier les caractéristiques du travail à façon et ses principes de taxation

- Définition juridique et économique du travail à façon selon les textes européens
- Principes de taxation et règles de territorialité applicables aux opérations triangulaires
- Synthèse collective sur les définitions et critères de qualification

Évaluer les impacts en matière d'identification et de récupération de la TVA

- Obligations d'identification à la TVA dans les pays étrangers concernés
- Procédures et conditions de récupération de la TVA étrangère supportée
- Quiz collaboratif ciblé sur l'identification à la TVA dans un pays étranger et sur la récupération de la TVA étrangère

### Appliquer les mesures de simplification selon l'établissement des intervenants

Distinguer les régimes selon la localisation du donneur d'ordre

- Mesures de simplification applicables lorsque le donneur d'ordre est établi en France

espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Obligations déclaratives spécifiques et formalités administratives à respecter
- Synthèse collective reprenant les différentes obligations déclaratives en fonction de la situation du donneur d'ordre

### Adapter le traitement selon l'établissement des autres parties prenantes

- Règles applicables lorsque le vendeur des biens est établi en France
- Spécificités du régime selon l'établissement du ou des prestataires en France
- Activité pratique : exercices pratiques de mise en œuvre des règles applicables

### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

### A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Prochaines sessions

...

### A DISTANCE

- 20 Oct. 2026
- 9 Déc. 2026

